



Règlement de l'élection de Miss Vintage AT2A88 2023

ARTICLE 1 : Organisation.

- L'élection de MISS Vintage AT2A88 2023 est organisée par l'association AT2A88. Elle aura lieu le dimanche 20 août 2023 à 14 heures 30, sur le parking de la Rotonde, à Thaon Les Vosges, au cours du rassemblement automobile.

ARTICLE 2 : Candidatures.

- L'inscription à l'élection de Miss Vintage AT2A88 est gratuite.
- La participation est ouverte à toute personne physique majeure de sexe féminin.
- La demande d'inscription devra se faire par courrier, ou par mail, uniquement sur le formulaire joint au présent règlement.
- La date limite des dépôts de candidature est fixée au 06 août
- Les candidates non retenues ne pourront le reprocher à l'organisation.

ARTICLE 3 : L'élection.

- Le jour de l'élection, chaque candidate devra se munir de vêtements et d'accessoires de son choix pour les différents passages.
 - Un passage en tenue Vintage
 - Un passage en tenue de leur choix, présentant une certaine originalité ou détail, lié au monde de l'automobile.
- Toute absence entrainera la disqualification de la candidate.

ARTICLE 4 : Déroulement de l'élection.

- L'élection se déroulera en public, sur un podium.
- Un jury, composé de 5 personnes, attribuera sa note en fonction des critères suivants :
 - Originalité de la tenue Vintage
 - Originalité du second passage

ARTICLE 5 : Médiatisation de l'événement.

- La participation à l'élection pourra-t-être filmée, photographiée, et les voix enregistrées.
- Les candidates assument totalement le fait que ces images et enregistrements pourront être diffusés dans la presse, une chaîne de TV et les réseaux sociaux.

ARTICLE 6 : annulation.

- L'organisation se réserve le droit d'annuler l'événement, pour quelque raison que ce soit, sans aucun dédommagement, et sans besoin de fournir une explication.

Adresse du courrier :

Association AT2A88

6. Rue de Belfort

88150 THAON LES VOSGES

Mail : at2a88@orange.fr

Site web : www.at2a88.com